Une foire qui se renouvelle

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **57 (1965)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-385359

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Une foire qui se renouvelle

Lors de la prochaine 49e Foire suisse d'échantillons, qui se déroulera du 24 avril au 4 mai à Bâle, le nouveau bâtiment du Rosental sera mis pour la première fois en service dans toute son ampleur. La surface d'exposition de toutes les halles s'élève à présent à 144 800 m² et la surface totale, avec les emplacements en plein air, à 162 500 m², soit environ un quart de plus qu'en 1963!

Alors qu'au cours des années passées la principale préoccupation fut de développer les groupes techniques dans le sens de la nouvelle ordonnance de la foire, il a été possible, grâce à l'accroissement de la surface d'exposition, de réunir sous une nouvelle forme les groupes des biens de consommation.

Le *nouveau bâtiment du Rosental* abrite cette année, à côté du groupe de l'électricité présent chaque année (éclairage, matériel d'installation, petits moteurs, accumulateurs), le groupe des transports (carrosserie, véhicules lourds, remorques, bicyclettes, bateaux), de la lutte contre l'incendie et de la protection civile, des matières plastiques, du matériel d'emballage et des articles de bureau.

Sous les arcades du nouveau bâtiment une nouvelle « rue du Commerce » a été créée, où les visiteurs pourront se rendre acquéreurs de spécialités de différentes régions du pays comme de petits cadeaux de foire.

Dans les halles 10 à 21 (bâtiment flanqué de l'horloge monumentale), le transfert dans le nouveau bâtiment des groupes du bureau et de l'emballage permet l'agrandissement des groupes de l'équipement pour hôtels, restaurants et cuisines communautaires, des appareils pour le ménage, des machines pour les branches de l'alimentation, de la construction et de l'installation de magasins dans les halles 11 et 13 du rez-de-chaussée. Ainsi, comme l'on en avait depuis longtemps l'intention, les groupes de la céramique d'art, de la porcelaine, des arts appliqués et des jouets ont pu être transplantés des étages du Riehenring dans les halles 18 et 20 au deuxième étage du bâtiment dont il est question. Les groupes des machines pour le ménage et des arts ménagers, lesquels occupaient jusqu'à présent les deux halles et une partie de la halle 19, ont maintenant à disposition toute la halle 19 du fait que les groupes de l'alimentation et de la boisson (dégustation) sont concentrés dans la halle 21. Le premier étage, halles 14 à 17, accueillera comme jusqu'à présent les groupes des textiles, des vêtements et de la mode, les chaussures et la maroquinerie, les meubles, l'aménagement d'intérieurs, les instruments de musique et les présentations spéciales « Création », « Madame et Monsieur », « Centre du Tricot », « Artisanat créateur » ainsi que l'exposition de livres.

Dans le complexe des bâtiments qui comprend les halles 1 à 7, le rez-de-chaussée des halles 1 et 2 reste utilisé par la Foire de l'hor-

logerie, les halles 3 et 3 *b* continuant à abriter les branches apparentées à l'industrie horlogère et d'autres groupes techniques spéciaux, la halle 4 les outils pour travaux manuels et de bricolage, les halles 5 et 5/6 la grosse construction mécanique et la métallurgie, les installations, la robinetterie, les halles 6 et 6 *a* la technique de la soudure et le mobilier d'usine; toutefois, la halle 6 recevra les groupes qui participent alternativement à la foire, soit ceux de la chaudronnerie, des radiateurs, du chauffage au mazout et la halle 7 la manutention technique à la place des machines-outils.

Les étages des halles 2, 2 *a* et 2 *b* sont réservés uniquement à la Foire du meuble en gros. Dans les étages de la halle *3 b* se trouvent d'autres groupes de l'industrie du meuble, comme les meubles rembourrés et aussi les fournitures de rembourrage, les meubles de jardin et d'autres articles pour le jardin, comme par exemple les tondeuses à gazon.

Les halles 8 et 8 *a* comprennent comme d'habitude le groupe des matériaux et éléments de construction, de même que l'Association Lignum présente à nouveau sa Foire du bois dans la halle 8 *b*.

Sur l'emplacement en plein air situé près de la halle 8, la garderie d'enfants Nestlé a été sensiblement agrandie. Les amateurs de camping trouveront comme auparavant leur Eldorado dans le square du Rosental.

La foire de 1965 sera la plus grande aussi bien par sa nouvelle structure que par rapport aux Foires suisses d'échantillons antérieures.

10 millions de syndiqués en Grande-Bretagne

Par *Bernard Dix*

L'année 1965 sera sans doute importante dans l'histoire des syndicats en Grande-Bretagne, car on s'attend à ce qu'au cours de 1965 le nombre total des syndiqués dépasse le chiffre de 10 millions.

Les dernières statistiques, récemment publiées par le Ministère du travail, montrent qu'à la fin de 1963 il y avait en Grande-Bretagne 9 917 000 syndiqués – dont 7 849 000 hommes et 2 068 000 femmes – soit environ 44 000 de plus qu'à la fin de l'année précédente.

Cette augmentation est entièrement imputable à l'accroissement du nombre de femmes syndiquées. En 1963, le nombre d'hommes syndiqués est tombé de 3000, tandis que le nombre de femmes progressait de 47 000, ce qui était suffisant pour compenser la chute